

**Département des Ressources Humaines
Service de Développement RH**

N/réf : 2026/JYB//RM/LF n°191

Le Président-directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale,

- Vu** le code général de la fonction publique ;
- Vu** le code de la recherche ;
- Vu** le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;
- Vu** le décret n° 84.1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;
- Vu** le décret n°2022-1209 du 31 août 2022 modifiant l'organisation des carrières des fonctionnaires relevant de la catégorie B de la fonction publique d'Etat ;
- Vu** l'arrêté du 26 avril 2002 modifié fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;
- Vu** l'arrêté du 17 août 2005 modifié relatif aux examens professionnels de sélection pour l'accès à certains grades des corps d'ingénieurs et de personnels techniques et d'administration de la recherche de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

DECIDE

Article unique : Les personnels dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade des **techniciens de la recherche classe exceptionnelle** au titre de l'année 2026 :

Rang	Civilité	Agent	Grade	Structure	Directeur de structure	DR	BAP
1	Mme	ARNAUD Elodie	TECS	DR PACA et Corse	Mme SIMON-PLAS Françoise	PACA et Corse	J
2	Mme	COURCOL Corinne	TECS	DR Nord-Ouest	Mme SAMYN-PETIT Bénédicte	Nord-Ouest	J
3	M.	JEAN-LOUIS Arthur	TECS	U968	M. PICAUD Serge	Paris - IDF Centre Est	A
4	Mme	CAMPUS Marie-Claude	TECS	US003	M. LOTTEAU Vincent	Auvergne Rhône Alpes	J

Rang	Civilité	Agent	Grade	Structure	Directeur de structure	DR	BAP
5	Mme	SOAVE LEO Sabrina	TECS	U1193	M.TORDJMANN Thierry	Paris - IDF Sud	A
6	M.	MAVOUNZA Yoann	TECS	U1016	Mme NIEDERGANG Florence	Paris - IDF Centre Nord	A
7	Mme	CHAVERNAC Véronique	TECS	DR Occitanie Méditerranée	M. BOURGOIN Sylvain	Occitanie Méditerranée	J
8	Mme	DE RUEDA Annette	TECS	U1342	M. SOULIER Jean	Paris - IDF Centre Nord	J

Fait à Paris, le 05/06/2026

Le Président-directeur général

Les délais et voies de recours applicables à cette décision sont, conformément à l'article R.421-1 du Code de justice administrative, de deux mois à compter de sa notification, le juge compétent est le juge administratif.